

La FDJ face à ses risques (I)

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN**  
**Sociologue (Université Lumière, Lyon 2)**  
**(Lyon – France – avril 2020)**

-----

**Rédigeant cet article en pleine pandémie, nous aurons une pensée pour toutes les personnes malades directement concernées ainsi qu'aux familles endeuillées.**

—

*Le lecteur tiendra compte que cet article - et son titre qui insiste sur « les risques » - a été préparé depuis plusieurs semaines et écrit largement en amont de la pandémie. Il ne tient donc pas compte des « risques » spécifiquement liés à ce drame sanitaire qui aura forcément et a déjà (confer notre dernière contribution (1) des conséquences sur l'activité et les résultats de la FDJ et des autres opérateurs. Nous n'avons pas voulu par trop modifier le texte élaboré dans une période « normale ». Nous nous en sommes tenus à l'intention de départ : faire le point, prendre date, sur les risques qu'aura à affronter la FDJ suite à l'annonce de ses résultats 2019, suite à sa privatisation partielle, à son entrée en bourse, à la conservation de son monopole... La publication du document que la FDJ a envoyé à l'AMF en amont de cette privatisation et qui précise les « facteurs de risques » nous a conforté dans notre intention initiale. Comme l'affaire est complexe, que les risques sont nombreux cet article sera scindé en deux contributions distinctes. Une première partie (I), la présente livraison ; une deuxième(II) qui sera publiée prochainement.*

-----

- La Française des jeux a surperformé en 2019. Mais partiellement privatisée et conservant son monopole, elle se retrouve face à de nombreux risques

- Alors que le décret n° 2020-199 du 4 mars 2020 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité nationale des jeux (ANJ) a été publié (2) au Journal Officiel (JORF n°0056 6 mars 2020 texte n° 15) il était important de revenir sur les multiples risques qui concernent l'opérateur.

- A ce sujet il apparaît curieux que la FDJ classe dans les facteurs de risque, la mise en place de cette autorité nationale des jeux... qui a d'ailleurs été reportée au printemps. Ce report n'a rien à voir avec la pandémie. Initialement prévu pour le 15 décembre, Isabelle FALQUE PIERROTIN - Présidente de la future autorité - a rendu son rapport de préfiguration à Édouard PHILIPPE avec retard le 3 février 2020(3) ce qui indique que sa mission est sensible, complexe comme nous l'avons indiqué dans un article dès novembre 2019 (4) De son côté Charles Coppolani a joué les Cassandra (5) dans les Échos en précisant que « la tâche de l'ANJ ne sera pas facile ». (6)

- Mais on savait déjà grâce à la Cour des Comptes, que certains hauts fonctionnaires à Bercy ou à l'Intérieur étaient hostiles à cette nouvelle autorité administrative indépendante (AAI) "*à la compétence élargie, aux pouvoirs renforcés et aux moyens accrus*" qui, contrairement à l'ARJEL, a des pouvoirs normatifs et donc a la capacité de rebattre les cartes du champ ludique dans son ensemble. Page 139 du volumineux rapport de la Cour (432 pages) sorti en 2016, les « sages de la rue Cambon » mentionnent la réponse ministérielle » à leur proposition *qui considère : « que l'organisation actuelle de la régulation ne suscite pas de difficultés, que la mise en place d'une autorité unique viendrait résoudre (...) il ne semble pas nécessaire et encore moins opportun de confier la politique publique des jeux d'argent et de hasard à une seule et unique autorité administrative indépendante.*(7)

-----

**La FDJ surperforme : signe de richesse des français ou signe de pauvreté ?**

Annoncés et ce n'est sans doute pas un hasard le « 13 » février 2020 - *la Française des jeux serait-elle superstitieuse ?* - les résultats annuels de la FDJ sont excellents : 17,2 milliards. +9% par rapport à 2018. Elle « *signe une bonne année 2019 après sa privatisation* » souligne l'Express (8) Cette surperformance peut même étonner, l'année 2019 ayant été marquée par *une crise sociale profonde, celle des Gilets Jaunes*. Ce record historique reste donc difficile à interpréter, même si selon la formule du sociologue Roger Caillois *le jeu donne à voir sur notre société* ( 9)

*Théorie de la richesse ?* Les français arrivent à dégager de l'argent pour jouer une fois *leurs dépenses contraintes* réglées. Mais ce cercle vertueux peut être balayé par la *théorie de la pauvreté*, développée depuis longtemps par les économistes Brenner et Brenner par exemple (10) Et là nous aurions un cercle vicieux sous-jacent, inquiétant sur la situation économique réelle du pays. Des millions de nos concitoyens acculés par des *fins de mois difficiles*, n'arrivant plus à *joindre les deux bouts*, s'engagent de plus en plus massivement dans les jeux de hasard par nécessité, avec l'espoir *d'améliorer l'ordinaire* ou pour modifier radicalement leur *destin social*. N'ayant *plus rien (ou plus grand chose) à perdre*, l'horizon étant bouché, l'ambiance délétère... de plus en plus de couches sociales (retraités, classes moyennes et populaires, jeunes, smicards, travailleurs pauvres, précaires, étudiants...) tentent *le tout pour le tout* en jouant, avec le risque d'accroître *doucement mais sûrement* pour une majorité d'entre eux la paupérisation relative dans laquelle ils se trouvent... tout en l'accentuant.

Réductrice cette théorie - *plus on est pauvre plus on joue* - souvent instrumentalisée à des fins idéologiques ( *le jeu comme « opium du peuple », « du pain et des jeux »* ) comporte néanmoins *une part de vérité sociale* - car plus on est pauvre plus on a des raisons de jouer - qui n'avait pas échappé aux hommes de la Révolution quand ils ont prohibé la Loterie Royale, comme l'a rappelé l'historien Jean Louis Harouel, dans la revue Pouvoirs en 2011: « *la Convention supprime le 15 novembre 1793 la*

***loterie, dénoncée par un député comme un fléau inventée par le despotisme pour faire taire le peuple sur sa misère, en le leurrant d'une espérance qui aggravait sa calamité » (11)***

**Raclar les fond de tiroirs de nos concitoyens ( Morpion 50 centimes d'euros) leur faire acheter des jeux onéreux qu'ils ne devraient pas acheter (Mission patrimoine 15 euros)**

**La FDJ a bien compris que le spectre sociologique de la *misère sociale contemporaine* relative s'élargit. Elle ratisse de plus en plus large de manière parfois un peu machiavélique. Ainsi le jeu de grattage à 15 euros l'unité (Mission Patrimoine) concernent les différentes catégories de *middle class* mais attirent aussi les *gens de peu*, qui parfois flambent en achetant ce *ticket onéreux - 98 Francs ! - qu'ils ne devraient pas acheter*. Mais les plus démunis qui n'ont parfois même plus les moyens de jouer, peuvent toujours *fouiller leur fond de poche* pour acheter un Morpion à 50 centimes ( voir ci-dessous\*). Parmi les très nombreux jeux de grattage qu'elle sort chaque année ( 12 en 2019) la Française des jeux - à la recherche de « *pièces jaunes* » chères à Madame Chirac - a eu l'idée de *raclar les fond de tiroirs de nos concitoyens*, en commercialisant pour la première fois en 2018 un jeu à moins de 1 euro.**

***\*Avec ce jeu, la FDJ a repris le concept du jeu de réflexion ( sic) Morpion, appelé également Tic-Tac-Toe, qui se pratique sur une grille carrée de 3x3 cases avec papier crayon. Un jeu simple compréhensible par tout le monde, notamment par les catégories populaires ne possédant pas forcément un gros bagage intellectuel. Le gagnant doit aligner trois symboles identiques, horizontalement, verticalement ou en diagonale. L'opérateur a vendu ses premiers jeux de grattage au début des années 90. Morpion - lancé en 1994 - participera à la popularisation des loteries instantanées en France. Au total plus de 3,2 milliards de tickets Morpion ont été vendus. La cote de popularité importante de ce jeu - 55% des Français le connaissent - provient de son nom, de sa mascotte, de son format riquiqui, de son prix modeste. Ensemble constituant un univers humoristique décalé (impertinent, insouciant, déculpabilisant) favorisant son acception sociale. En 2018 la Française des Jeux relance ce jeu historique en commercialisant 100 millions de tickets éphémères dans 30 800 points de vente et sur Fdj.fr. Morpion devient le premier ticket à 0,50€ jamais commercialisé. Avec un TRJ de 66% et un gain maximal à 500 euros ce n'est pas l'Eldorado : le joueur a 1 chance sur 4,39 de remporter un lot.(12)***

#### **Livret A, jeux d'argent**

**L'impossibilité objective pour le commun des mortels de faire fructifier son épargne de manière simple et sécurisé, explique aussi sans doute cette *fuite en avant* des Français dans le « *placement* » des *jeux d'argent*.**

**Voyant que le gouverneur de la banque de France François Villeroy de Galhau - avec l'aval du pouvoir - rogne sans vergogne une nouvelle fois (comme son prédécesseur Christian Noyer) le taux du livret A. (Ce symbole de l'épargne populaire est passé de 0,75% à 0,5% le 1<sup>o</sup> février 2020, un record historique qui satisfait grandement les banques.....Ayant massivement fuit la bourse ces dernières années - le nombre d'actionnaires individuels est tombé à 3 millions en 2016 contre 7,2 millions en 2007 - après avoir**

**certainement subi de lourdes moins-values financières, sinon pourquoi auraient ils fermé leur compte titre ou leur PEA .....nombre de nos concitoyens peuvent se dirent *qu'après tout les loteries et les jeux de grattage de la FDJ sont un placement qui peut rapporter gros, disponible en permanence au coin de la rue, ou de manière numérique dans l'univers domestique depuis 2010. Quand les Français traversent la rue, il est probable que c'est plus souvent pour faire la queue et valider leur bulletin de loto ou s'acheter un gratteux dans un « bar, tabac FDJ, PMU bureau de presse - devenus des espaces de jeu très encombrés - que pour se payer un costard.***

### **Les Gagnants aident leur proche**

**Les joueurs gagnants profitent de ce cercle « vertueux ». Ils ont encaissé 11,7 milliards de gains en 2019 (+9,4%) (ce qui indique un Taux de Retour au Joueur (TRJ) global bien modeste à 67,9 % : en l'absence de concurrence la FDJ peut mener la « politique des taux » qui lui convient)**

**Comme ce joueur breton qui – alcool et jeu font parfois bon ménage ! - a gagné 500 000 euros en buvant sa bière : « pour pouvoir régler sa bière avec sa CB un homme de 29 ans a du compléter en achetant un ticket à gratter, le barman a choisi un ticket the Wall à 10 euros, le soir il est revenu en me disant qu'il avait gagné 500 , j'ai dit 500 c'est pas mal, il m'a dit non c'est 500 000 euros !! » Avec cet argent l'heureux client compte désormais s'offrir une maison et gâter ses proches »(13) .**

**Comme cet habitant de Seine-Saint-Denis qui – passion du foot et jeu font parfois bon ménage ! - ayant fait un sans-faute sur sa grille du Loto Foot avec quatorze bons pronostics, a remporté 600.000 euros. L'heureux vainqueur compte "rembourser le crédit de sa maison et aider des personnes en difficulté». « Père de famille, il a révélé sa manière de jouer. Parieur régulier il lit l'actualités de la planète foot mais ne regarde que les matchs importants. Une fois devant son bulletin, en revanche, il la joue à l'instinct. "Lorsque je complète une grille Loto Foot, j'ai des intuitions, des ressentis, C'est difficile à expliquer, c'est comme un challenge. »(14)**

### **2019 : une bonne année pour la FDJ mais aussi pour les autres opérateurs**

**Au final le Produit Brut des Jeux (PBJ) ( mises engagées par les joueurs moins les gains distribués) progresse de 8,2% à 5,5 milliards. C'est ce pactole que les français ont perdu volontairement l'année dernière, simplement pour les jeux de la FDJ. Les prélèvements publics augmentent de 7,2% à 3,5 milliards. Seul ombre au tableau pour la Française des jeux, le résultat net qui contradictoirement chute de 21,9 % à 133 millions (contre 170 en 2018). Mais, précise Christophe PALIERSE cette « baisse en trompe l'œil » (15) des bénéfices de l'opérateur provient de charges exceptionnelles (dont 31 millions liés aux frais d'introduction en bourse).**

**Les titres de la presse papier et numérique ont été nombreux à saluer les bons chiffres de l'opérateur de Boulogne pour l'année écoulée : « La Française des Jeux signe une bonne année 2019, après sa privatisation « pour l'Express (16) » « Française des Jeux : Encore le jackpot ! » pour les Échos (17) » « Des mises record grâce au Loto et aux paris sportifs » pour Mathilde Visseyrias dans le Figaro (18)**

**Certains fondamentaux relativisent cependant ces résultats :**

**1 = la FDJ bénéficie d'un monopole et se trouve en position dominante ( certains observateurs parlent même « d'abus » de position dominante\* ) Ce point est déterminant. La FDJ n'affronte pas de concurrence\* directe sur la majorité de son activité... ce qui devrait lui imposer une certaine modestie ;**

*\*Ce point est important à signaler au moment où l'Autorité de la concurrence vient d'infliger une amende de 900 000 euros au PMU = Voir le communiqué de presse de l'autorité publié le 7 avril 2020 ( Décision 20-D-07 du 07 avril 2020 : relative au respect des engagements figurant dans la décision de l'Autorité de la concurrence n° 14-D-04 du 25 février 2014 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des paris hippiques en ligne) Confer également = « L'Autorité de la concurrence sanctionne à nouveau le PMU : L'Autorité a infligé une amende de 900.000 euros à l'opérateur de paris hippiques pour ne pas avoir séparé sur des courses étrangères ses activités « en dur » et Internet. En 2014, le gendarme de la concurrence lui avait imposé une telle séparation »( Christophe PALIERSE, les échos du 7 avril 2020) « L'Autorité de la concurrence sanctionne le PMU » (Cécile CROUZEL, le figaro du 7 avril) ( annexe 3) Si les instances chargées de faire respecter la concurrence au niveau national et européen « se réveillent » ou si des plaintes étaient déposées par des opérateurs, la FDJ pourrait être rapidement confrontée à cette problématique.*

**2 = les autres opérateurs ont également réalisé une bonne année 2019 (notamment les casinos et les jeux en ligne) et même le PMU est « dans la bonne direction » (19) selon Cyril Linette ( DG du pari mutuel urbain) grâce à trois trimestres consécutifs de hausse. Pour Stevie Doussot du Parisien le PMU « a retrouvé des couleurs en 2019 ».(20)**

**Cette croissance généralisée du gambling et du egambling confirme que celle de la FDJ ne doit pas être totalement inféodée à son dynamisme commercial & marketing et à sa capacité d'innovation & d'investissement mais trouve sa source dans des raisons économiques, sociologiques...plus fondamentales, ce qui n'est pas sans poser problème comme nous l'avons vu précédemment ( théorie de la pauvreté)**

**Stéphane PALLEZ - seule femme à la tête d'une entreprise du CAC 40 - poursuit le chemin tracé par Christophe BLANCHARD DIGNAC**

**Néanmoins Stéphane PALLEZ ne peut que se féliciter de ce cru exceptionnel et elle n'a pas hésité à le faire. Certes face à ce panégyrique relayé sans nuance par tous les médias, nous aurions pu lancer une admonestation (21) à destination de la PDG quand elle a présenté l'addition des résultats de 2019 : « et l'addiction Stéphane Pallez , oubliée ? Certains pourraient voir dans cette surperformance une grosse contradiction par rapport à une politique de jeu responsable.**

**Nous en parlerons mais avant reconnaissons que la PDG de la FDJ a fait un sans-faute. Fidèle serviteur de l'État elle a su poursuivre avec brio, le chemin de croissance jalonné par Christophe BLANCHARD DIGNAC. A l'heure**

ou Isabelle KOCHER, « seule femme à la tête d'une entreprise du CAC 40 »(22) vient d'être « éjectée » d'Engie(23), cette « réussite féminine » revêt une connotation particulière qui doit être soulignée et qui a été remarquée également à l'étranger, par exemple en Belgique (24 )

En ce qui nous concerne, ces résultats confortent notre analyse générale développée depuis longtemps dans de nombreux articles : *les JHA représentent un impôt démocratique indolore pour les non joueurs et l'impôt ludique constitue un impôt populaire cotisé volontairement par des millions de Français.*

*Fort du soutien Présidentiel (25) « la » PDG responsable de l'opérateur de loteries depuis 2014 peut donc se prévaloir des très bons résultats de la société qu'elle dirige... mais pour partie seulement. Personne n'a oublié le travail accompli par son prédécesseur Christophe BLANCHARD DIGNAC. A la tête de la FDJ de 2000 à 2014, ce haut fonctionnaire - ancien directeur du Budget - a doublé la taille de l'opérateur sous sa présidence (6,5 milliards de mises en 2000, 12,3 milliards en 2013)*

#### Problèmes =

la politique jeu responsable de la FDJ a entraîné en réalité une pratique de jeu plus intensive note la Cour des Comptes ; *le verrouillage à la Française de la privatisation de la FDJ pourrait titiller Bruxelles*

•

Depuis la FDJ continue d'afficher chaque année de « très bons » résultats. *Elle a franchi la barre des 15 milliards d'euros en 2017 (26) a engrangé 15,8 milliards en 2018. Globalement la 4<sup>e</sup> loterie mondiale a enregistré en moyenne une croissance de 5% des mises sur les 25 dernières années. « Trop bons » diront certains au regard de sa politique de RSE constamment mise en avant par ailleurs. La cour des comptes ne s'y est pas trompée et sa conclusion apparait sévère pour l'opérateur. Après avoir constaté que la FDJ a « vu son chiffre d'affaires plus que doubler entre 1995 et 2014, passant de 5 Md€ à plus de 13 Md€, soit une augmentation de 160 % sur la période » la Cour souligne que « si les enjeux collectés par la FDJ sont en constante augmentation depuis 18 ans, on constate en revanche une diminution régulière du nombre de joueurs (- 18 % sur la période 1999-2014 : 27 millions de joueurs en 2014). « Les joueurs, s'ils deviennent moins nombreux, misent en revanche des sommes plus élevées, démontrant une pratique plus intensive. « ibid. page 25)*

Avant même sa privatisation et malgré *une RSE fortement affichée*, force est de constater que la politique de jeu responsable menée depuis plus de 15 ans par la Française des jeux a accouché en réalité de jeu *excessif, problématique, intensif*. Sur ce registre l'opérateur va donc se retrouver rapidement face à ses contradictions, face à ses risques dont certains constituent de véritables « *nœuds gordiens* » qu'il aura du mal à « *trancher* »(27) D'autant que pour l'avenir Stéphane PALLEZ se montre encore plus ambitieuse. Pour 2020, elle anticipe une croissance des mises de 4 à 5% ; une hausse du CA de +5 % pour la loterie et +6 % pour les paris sportifs pour une rentabilité brute d'exploitation de 19%. Sur la période 2020-2025, le groupe Française des jeux vise une croissance annuelle moyenne de 3% à 4%, grâce notamment aux paris sportifs. A horizon 2025, il espère atteindre une marge brute d'exploitation (EBITDA) supérieure à 20% contre 19% attendus en 2019 et n'exclut pas d'effectuer de la « croissance externe » en procédant à des acquisitions pour étendre son offre en ligne et

sa présence à l'international. Ce qui pose problème car les opérateurs de loteries étrangers (notamment européens) ne pourront pas se lancer sur le marché français. La FDJ même privatisée conservant son monopole pendant 25 ans. Ce *verrouillage à la Française* pourrait fortement titiller la Commission Européenne

### L'action FDJ « Promesse » tiendra-t-elle ses promesses?

Cette surperformance de l'opérateur a fortement boosté son cours sur Euronext le jour de l'annonce des résultats. Le « rallye » boursier sur 7 jours apparaît même spectaculaire : +24,75%.

\*\*\*Cours de l'action FDJ du 13/2/2020 au 21/2020 :

13/2 : +11,29 %

14/2 : +3,8 %

17/2 : +0,42 %

18/2 : + 3,79%

19/2 : +1,43% 20/2 : +2,09 %

21/2 : +1,93%

Introduite à 19,9 euros, l'action a culminé à 30,65 euros. « Privatisée en novembre 2019, La Française des jeux a vu son cours de Bourse grimper de plus 30 % » note Mathilde Visseyrias dans le Figaro. (28) Sa capitalisation boursière dépasse désormais 5 milliards. Quand on sait que la FDJ a été vendu pour 1,826 milliards (29) mais que les investisseurs institutionnels avaient souscrit à hauteur de 11 milliards, certains observateurs se demanderont si ce *bijou de famille de la République des jeux* n'a pas été volontairement bradé (voir annexe 1 l'État va-t-il brader les actions de la FDJ ?) avec la complicité des *banques conseils* qui ont empoché au passage un confortable pourboire de 60 millions. Comme par hasard nous dit Vincent MIGNOT dans MoneyVox.fr (30), le prix d'introduction comprise entre 15 et 20 euros « a été recommandée par les banques ».

Néanmoins la bourse n'étant pas un long fleuve tranquille, rien n'indique que l'action FDJ sera un placement de *père de famille qui tiendra toutes ses promesses* comme l'ont un peu vite affirmé les journaux financiers notamment l'hebdomadaire Investir (confer notre prochain article) mais également le quotidien Les Échos qui pense que la FDJ « s'oriente vers une forte augmentation du dividende en 2021 (31). D'ailleurs l'opérateur qui avait appelé son titre « FDJ Promesse » en début de cotation a très vite supprimé cette curieuse appellation - prétentieusement prémonitoire et anachronique par rapport au sérieux de la bourse, pour un sigle simple, logique et performatif : « FDJ »

### Une pléthore de risques notamment en matière de RSE

La cloche d'Euronext actionnée - comme à Wall Street (32) - par Bruno LEMAIRE et Stéphane PALLEZ a à peine fini de tinter (Confer en annexe 2 la photo du ministre de l'économie et de la PDG de la Française des Jeux en train de sonner la cloche dans les locaux d'Euronext à Paris, le 21 novembre 2019) les « flonflons » de la privatisation de la FDJ raisonnent encore, que l'opérateur de loteries - qui conserve son monopole pendant 25 ans - se trouve déjà *face à ses risques*.

Dans notre prochaine contribution après avoir rappelé les avantages et les inconvénients du concept macronien du « en même temps » qui a prévalu dans ce dossier du gambling, après avoir souligné comment la presse

(notamment financière) et les banques sont sortis de leur devoir de réserve et d'objectivité et ont soutenu sans précaution la privatisation, nous signaleront la pléthore de *risques* (que la FDJ précise elle-même dans le document remis à l'AMF) et nous en éclaireront d'autres, notamment en matière de Corporate Social Responsibility (CSR) (33)

Dans la période de pandémie que nous traversons, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) revêt une connotation particulière. Notons à ce sujet que c'est un joueur et non la Française des jeux qui vient de lancer l'idée d'une super cagnotte du Loto dont les bénéfices seraient reversés aux hôpitaux de France et au personnel soignant. = « *Jacques M., ancien commerçant perpignanais, avait remporté le gros lot du loto ( 9 millions d'euros) en 1990 Il vient de suggérer de lancer une super cagnotte dont les bénéfices seraient reversés aux hôpitaux de France et au personnel soignant* ». (« *Perpignan : le gros gagnant du loto en 1990, lance l'idée d'une super cagnotte pour nos soignant* ». *Le midi libre du 13/4/2020*)

Mais assurément Stéphane PALLEZ ne manquera pas de reprendre à son compte cette idée généreuse, même si la société qu'elle dirige a montré sa solidarité dès le 25 mars, notamment à travers un don de 1 million d'euros à l'alliance « Tous unis contre le virus » (34)

© j.p.georges. martignoni-hutin jr.sociologue, avril 2020, université lumière Lyon 2, ISH, Centre Max Weber(CMW)UMR 5283, équipe TIPO, Lyon, France.

---

#### Notes =

1. Jean-Pierre MARTIGNONI : *Gambling, egambling : virus = Le Strip de Las Vegas vidé de ses gamblers. Macao et Monaco à l'arrêt comme les casinos français. Filière hippique et paris sportifs impactées. Stéphane Pallez qui achète en propre des actions FDJ en pleine pandémie. L'opérateur verse 1 millions d'euros dans l'opération « tous unis contre le virus ». Des jeux d'argent sur internet au Rapido dans les cafés, tous les segments de l'industrie des jeux de hasard pâtissent de la crise sanitaire, à l'exception du poker on line. Tour d'horizon sans prétention de la planète ludique* ( 10 pages, 48 notes, 7 annexes) ( publié sur : lescasinos.org 8/4/2020 ; casino legal France 8/4/2020 )
2. Clubpoker.net 10 mars 2020 super caddy : »l'Autorité nationale des jeux : le décret publié au Journal Officiel
3. Jean-Pierre MARTIGNONI : « ANJ ( autorité nationale des jeux), Casinos, Macao, Monaco... » (16 pages, 28 notes, trois annexes) ( publié sur : lescasinos.org 19/2/2020 ; casino legal France 21/2/2020 )
4. Jean-Pierre MARTIGNONI : « Isabelle FALQUE PIERROTIN une femme d'Autorité... à la tête de l'ANS : L'ex Présidente de la CNIL a été nommée par le Premier Ministre à la tête l'Autorité Nationale Des Jeux (ANS) qui sera installée en 2020. Madame FALQUE PIERROTIN rendra en décembre un rapport de préfiguration « ( novembre 2019, 10 pages deux annexes) publié dans lescasinos.org du 22/11/2019 ;casino legal France 22/11/2019 )



5. Jouer les Cassandre : faire des prédictions alarmistes ou dramatiques sans jamais être écouté. Expression employée pour parler d'une personne que l'on trouve trop pessimiste
6. Charles Coppolani, président de l'Arjel : « L'engouement pour le jeu d'argent en ligne peut accroître les risques d'addiction » ( c. palierse, les échos 17/2/2020)
7. « La régulation des jeux d'argent et de hasard »( rapport de la Cour des comptes, octobre 2016, 417 pages, page 139)
8. « La Française des Jeux signe une bonne année 2019, après sa privatisation(LEXPRESS.fr avec AFP 13/02/2020
9. R.CAILLOIS **Les jeux et les hommes**, Le masque et le vertige, Collection Folio essais (n° 184), Gallimard1992 (Première parution 1958)
10. G. Brenner, « Les loteries. Pourquoi les Québécois y participent-ils ? », rapport de recherche n°82-10, avril 1982, HEC, Montréal, Québec, Canada.
11. Jean Louis Harouel : « De François 1° au pari en ligne histoire du jeu en France » in (Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°139, 2011, « les jeux d'argent » p.12.) Dans ce même numéro nous avons publié un article à la demande de rédaction : Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN, "Une sociologie du gambling contemporain" ( ibid. Pouvoirs, n°139, 2011, p.51-64. ; URL : <http://www.revue-pouvoirs.fr/Une-sociologie-du-gambling.html>)
12. FDJ RELANCE LE JEU EMBLÉMATIQUE « MORPION », PREMIER TICKET DE GRATAGE À 0,50€ *Communiqué de presse fdj Boulogne, le 27 septembre 2018*)
13. Source : Ouest France : « Sa bière lui rapporte 500 000 euros : Pontivy : un mystérieux gagnant remporte 500 000 € en grattant un ticket, Ouest France Hugo Hauaumé 3/3/2020, repris par cnews lyon plus n°3155,17/1/2020, p. 8)
14. SOURCE BFM/RMC SPORT : « UN PARIEUR GAGNE 600.000 EUROS AU LOTO FOOT, PLUS GROS GAIN DE L'ANNÉE : 13/03/2020 bfm/RMC sport)
15. « Baisse en trompe-l'œil des bénéfices de la FDJ en 2019 » : *La Française des Jeux a enregistré un profit net part du groupe de 133 millions d'euros l'an dernier, contre 170 millions en 2018, en raison de charges exceptionnelles, en premier lieu celle liée à sa mise en Bourse. Pour autant, l'ex-opérateur public de jeux d'argent, privatisé courant novembre, confirme être en pleine forme* ». (C.palierse,13 févr. 2020 les échos)
16. **"TRÈS FORTE CROISSANCE"** : *La Française des Jeux signe une bonne année 2019, après sa privatisation*»( LEXPRESS.fr avec AFP 13/02/2020 )
17. « Française des Jeux : Encore le jackpot !La Française des Jeux s'oriente vers une forte augmentation du dividende l'an prochain ».( 13 févr. 2020 les échos)
18. « Des mises record à la FDJ grâce au Loto et aux paris sportifs, Privatisée en novembre, La Française des jeux a vu son cours de Bourse grimper de plus 30 % » (Mathilde Visseyrias13 févr. 2020 le figaro.fr)
19. interview : Cyril Linette : le PMU est « dans la bonne direction mais la route est encore longue » Un an après le lancement d'une stratégie de relance et de rupture, le directeur général du PMU se

*félicite de la croissance retrouvée de son activité hippique en France, au cœur de sa stratégie. Il promet de nouvelles initiatives à l'adresse des parieurs, tout en assurant que l'international « reste un relais de croissance ». (23 janv. 2020 les échos Christophe palierse)*

20. **« Hippisme : le PMU stoppe l'hémorragie : Grâce à trois trimestres consécutifs de hausse, le PMU a retrouvé des couleurs en 2019. Mais cela ne suffit pas à renouer avec la croissance (-0,5%).( le parisien , Stevie Doussot 23 janvier 2020)**
21. **admonestation : réprimande, avertissement sévère sans condamner, mais en avertissant de ne pas recommencer un comportement mal toléré par le corps social.**
22. **Engie : seule femme à la tête d'une entreprise du CAC 40, Isabelle Kocher va partir (6/2/2020, la dépêche.fr)**
23. **« Engie: Isabelle Kocher, seule femme à la tête d'une entreprise du CAC40, sur un siège éjectable : Un conseil d'administration du géant de l'énergie se réunit ce jeudi pour décider du sort de la directrice générale » (Le HuffPost avec AFP 6/2/2020)**
24. **« Qui est Stéphane Pallez, une des rares femmes à la tête d'un grand groupe en France?\_Stéphane Pallez, une des rares femmes à la tête d'un grand groupe en France, a mené avec succès la Française des Jeux vers la privatisation. »(libre Belgique 22. Nov 2019)**
25. **E. MACRON a proposé en juin 2019 de reconduire pour 5 ans Madame PALLEZ à la tête de la FDJ. Assemblée Nationale et Sénat ont ensuite avalisé très rapidement cette proposition) « S. Pallez va être reconduit à la tête de la FDJ » Le Figaro avec Reuters 17 juin 2019)**
26. **« La FDJ franchit la barre des 15 milliards d'euros : L'opérateur public de jeux de loterie et de paris sportifs a réalisé un total de ventes de 15,1 milliards d'euros en 2017, en augmentation de 5,7%. Alors que le gouvernement étudie sa privatisation, la FDJ accélère sa croissance et pèse toujours plus lourd dans la France du jeu. » ( Les échos.fr 25 janv. 2018 par Christophe Palierse)**
27. **L'expression nœud gordien désigne, métaphoriquement, un problème qui ne présente pas de solution apparente, un problème pratiquement insoluble finalement résolu par une action radicale. Par extension, la solution apportée à ce problème est radicale, ce qui a forgé l'expression « trancher le nœud gordien»**
28. **Des mises record grâce au Loto et aux paris sportifs, Privatisée en novembre, La Française des jeux a vu son cours de Bourse grimper de plus 30 % » (Mathilde Visseyrias, 13 févr. 2020 le figaro.fr)**
29. **« FdJ : l'entrée en bourse a rapporté 1,826 milliard d'euros » L'État empochera au total 2,1 milliards d'euros en comptant la "soulte", la somme que versera la FdJ en échange du monopole de 25 ans.(LEXPRESS.fr avec AFP 4/12/2019 )**
30. **Privatisation : l'État va-t-il brader les actions de la FDJ ? (Vincent MIGNOT, MoneyVox.fr, 11 octobre 2019)**
31. **« Française des Jeux : Encore le jackpot ! La Française des Jeux s'oriente vers une forte augmentation du dividende l'an prochain ».(13/2/2020 les échos)**
32. **« La cloche du NYSA ( la bourse de New York) un symbole de Wall Street » « La Bourse est comme la boxe, elle est strictement rythmée par les sons de cloche. Au New York Stock Exchange (NYSE), aux États-Unis, l'instrument est une institution centenaire. Les dirigeants d'entreprises et les célébrités se succèdent matin et soir pour avoir le privilège de faire résonner le gong. (...)Introduite en 1903, la cloche en**

laiton du NYSE est un symbole de Wall Street. Le tintement atypique a même fait l'objet d'une marque déposée par le New York Stock Exchange. Elle résonne précisément à 9h30 et 16h00, pour l'ouverture et la fermeture des marchés. Plusieurs sont réparties dans le bâtiment du 18 Broad Street pour signaler aux traders la fin des échanges. Les personnalités se sont succédées pour avoir l'honneur de la faire sonner : notamment la marionnette Miss Piggy des Muppets, les astronautes de la NASA Scott Altman et Mike Massimino ou encore la chanteuse Liza Minnelli.(...)Le mercredi 17 octobre 2018, le rituel s'est démarqué. La cloche de clôture de Wall Street a en effet été sonnée par un bras robotique de l'entreprise danoise Universal Robots. Selon elle, c'est ainsi la première fois que la "NYSE Bell" a été honorée d'un robot collaboratif (cobot). « [L'industrie c'est fou] Un bras robotique s'invite à Wall Street pour que sonne le glas( **l'usine nouvelle Simon sordorge, 24/10/2018** ) ( **EXTRAIT** )

33. « RSE : responsabilité sociétale des entreprises, responsabilité sociale des entreprises , responsabilité sociale et environnementale des entreprises (en anglais, Corporate Social Responsibility ou CSR) désigne la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire, des enjeux, sociaux et éthiques dans leurs activités. La RSE est définie par la commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. La norme iso 26000 standard international définit le périmètre de la RSE autour de 7 questions centrales : la gouvernance de l'organisation ; les droits de l'homme, relations et conditions de travail ; environnement ; loyauté des pratiques ; questions relatives aux consommateurs ; les communautés et le développement local. Grâce à la loi pacte du 22 mai 2019 de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur pour renforcer la RSE afin que l'objet social des sociétés intègre la considération des enjeux sociaux et environnementaux » ( *source Bercy infos 19/11/2019 economie.gouv.fr: Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics* )
34. « *Perpignan : le gros gagnant du loto en 1990, lance l'idée d'une super cagnotte pour nos soignant* ».Le midi libre du 13/4/2020)
35. Confer notre dernier article ou nous reproduisons en annexe les différents communiqués que la FDJ a publié sur la pandémie ou elle annonce les actions qu'elle a entreprise = Jean-Pierre MARTIGNONI : Gambling, egambling : virus ( 10 pages, 48 notes, 7 annexes) ( publié sur : lescasinos.org 8/4/2020 ; casino legal France 8/4/2020 )

© j.p.georges. martignoni-hutin jr.sociologue, avril 2020, université lumière Lyon 2, ISH, Centre Max Weber(CMW)UMR 5283, équipe TIPO, Lyon, France.

**Annexes =**

**ANNEXE 1 = Privatisation : l'État va-t-il brader les actions de la FDJ ?**  
**(article de Vincent MIGNOT, publié dans MoneyVox.fr, 11 octobre 2019)**

**Bruno Le Maire devrait dévoiler dans une semaine les modalités de la privatisation de la Française des Jeux. L'État espère récupérer 2 milliards d'euros dans l'opération, mais devra maintenir le prix de l'action sous les**

20 euros s'il veut attirer le grand public. La privatisation se précise. C'est en fin de semaine prochaine que Bruno Le Maire devrait dévoiler les modalités de la cession par l'État de 50% - sur les 72% qu'il détient - du capital de la Française des Jeux, selon des informations de BFM Business. La privatisation à proprement parler devrait, elle, débiter courant novembre. De même source, le ministre de l'Économie envisagerait de proposer au grand public d'acheter 20% du capital. Comme le prévoit la loi Pacte, qui a acté le principe de cette privatisation, 5% seront destinés aux salariés. Quant aux 25% restants, ils tomberont dans l'escarcelle d'investisseurs institutionnels prêts à s'engager sur le long terme pour « protéger le capital de l'entreprise ».

#### Décote et action gratuite

Quelle somme l'État espère-t-il récupérer avec cette privatisation ? « Plus d'un milliard d'euros » annonçait en début de semaine la PDG de la FDJ, Stéphane Pallez. Plutôt de l'ordre de 2 milliards d'euros, selon BFM Business. Un objectif « dans la fourchette haute » - la valeur de FDJ sur le marché est évaluée entre 3,5 et 4 milliards d'euros - qui sera toutefois « difficile à atteindre ». L'État va notamment devoir faire des efforts pour convaincre le grand public d'acheter des actions FDJ. Il ne pourra compter que sur lui-même : la directive MIFID II, entrée en vigueur l'an dernier, interdit désormais aux banques de démarcher leurs clients. Pour attirer le chaland, une « décote sur le prix des actions » et la distribution d'une « action gratuite pour un paquet d'actions achetées » sont donc prévues.

Il devra aussi modérer son appétit sur le prix de l'action. « En 2005, le prix de 32 euros des actions EDF était trop élevé », rappelle BFM Business. Cette fois, c'est une fourchette comprise entre 15 et 20 euros qui a été recommandée par les banques.

© Vincent MIGNOT, publié dans MoneyVox.fr, 11 octobre 2019

-----

#### Annexe2 = Photo du ministre de l'économie Bruno Le Maire et la PDG de la Française des Jeux Stéphane Pallez actionnant la cloche dans les locaux d'Euronext + dépêche AFP annonçant l'introduction en bourse de la FDJ

Photo du ministre de l'économie Bruno Le Maire et la PDG de la Française des Jeux Stéphane Pallez actionnant la cloche dans les locaux d'Euronext à l'occasion de l'introduction en bourse de la FDJ le 21 novembre 2019. Cette Photo illustre l'article : « FdJ: le succès de la privatisation "marque la réconciliation des Français avec les marchés" (Le Maire) (21 novembre 2019 Yahoo actualités avec AFP ) ( voir ci-dessous)



**Le ministre de l'économie Bruno Le Maire et la PDG de la Française des Jeux Stéphane Pallez dans les locaux d'Euronext à Paris, le 21 novembre 2019**

« Paris (AFP) - La privatisation de la Française des Jeux, entrée en Bourse jeudi, est "un immense succès populaire" qui "marque la réconciliation des Français avec l'économie et les marchés", a estimé le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Au siège d'Euronext à La Défense pour les débuts sur les marchés de l'opérateur de jeux, le ministre a participé à la traditionnelle cérémonie de la cloche, qu'il a sonnée avec la PDG du groupe, Stéphane Pallez. Dans la foulée, la valeur du titre a bondi de plus de 15%. Plus de 11 milliards d'euros ont été souscrits pour des actions de la Française des Jeux, par le grand public et les investisseurs institutionnels. Au total, "un demi-million de personnes" ont participé à la souscription, avait précisé le ministre mercredi. « Cette opération est un immense succès populaire. On le doit d'abord à la Française des Jeux, et je veux remercier les salariés qui ont fait que la mariée était belle, tous les salariés ont fait un travail exceptionnel. Sa présidente a fait un travail exceptionnel", a souligné M. Le Maire. Il a également estimé que le succès de l'opération de privatisation, qui voit la part de l'État dans la FdJ passer de 72% à quelque 20%, "devait aussi un peu, quand même, à la politique menée par le gouvernement" qui a "rendu le placement en bourse plus intéressant" que "ce qu'il était auparavant». Ce succès marque la réconciliation des français avec l'économie, les marchés, les entreprises, une réconciliation nécessaire après la crise financière de 2008", a ainsi jugé le ministre de l'Économie et des Finances. Il a souligné que cela faisait "plus de 10 ans que les Français, marqués à juste titre par les excès financiers, se sont détournés des marchés", jugeant que c'était "trop dangereux, spéculatif». Pour Bruno Le Maire, l'intérêt porté par les petits porteurs français va "tourner la page définitive de l'économie spéculative qui ne mène nulle part». Pour le ministère, avec cette opération, "L'État retrouve

sa juste place, ce n'est pas une opération isolée, mais un des éléments de la politique globale que nous conduisons, visant à donner la possibilité à nos entreprises de se développer, aux Français d'investir leur épargne dans les entreprises». Bruno Le Maire a également souligné que si l'État a "une place fondamentale" dans l'économie, sa "juste place n'est pas forcément celle d'actionnaire principal".

### **Annexe 3 =**

**« L'Autorité de la concurrence sanctionne le PMU » ( article de Cécile CROUZEL, le figaro du 7 avril)**

**Le PMU est sanctionné pour ne pas avoir respecté la règle pour les courses sud-africaines, irlandaises, américaines, norvégiennes et suédoises organisées en partenariat avec des opérateurs étrangers.**

L'Autorité de la concurrence française veille sur tous les secteurs. Mardi, l'institution a annoncé avoir infligé une amende de 900.000 euros au [PMU](#) pour avoir enfreint les règles de la concurrence en ne séparant pas, pour certaines courses, les paris enregistrés en ligne et ceux enregistrés dans les points de vente physiques. En France, le marché est scindé en deux. Les jeux et paris en ligne sont ouverts à la concurrence depuis 2010. Mais le PMU a conservé son monopole légal sur les paris hippiques «en dur» (bars-tabacs, maisons de la presse...). En 2014, à la suite d'une première plainte du concurrent Betclik auprès de l'Autorité de la concurrence, le PMU avait accepté de séparer les masses des mises faites dans son réseau physique de celles réalisées en ligne sur son site pmu.fr. Les mutualiser, comme il le faisait auparavant, lui permettait de proposer des offres très attractives aux joueurs, avec des gains plus élevés. Ce qui faussait la donne pour les concurrents.

Cette séparation vaut pour toutes les courses, en France et à l'étranger, a rappelé l'Autorité de la concurrence mardi, saisie cette fois par Betclik et Zeturf. C'est pour les courses hors de France que le bât a blessé. Le PMU est sanctionné pour ne pas avoir respecté la règle pour les courses sud-africaines, irlandaises, américaines, norvégiennes et suédoises organisées en partenariat avec des opérateurs étrangers. Le PMU, qui a capté 9,7 milliards d'euros d'enjeux en 2018 et dégagé un résultat net de 781 millions, dit *«ne partager ni les analyses ni les conclusions (de la décision de l'Autorité, NDLR) et examine en conséquence la possibilité d'exercer un recours contre cette décision»*. »